

# Rédaction de la synthèse en TPE

La synthèse est remise aux enseignants en même temps que la production.

Elle est **individuelle** : chaque élève du groupe remet sa propre synthèse.

Elle doit rendre compte, en **deux pages maximum**, de la démarche, des difficultés éventuelles et de la production réalisée.

Cette synthèse ainsi que la production elle-même sont évaluées sur 6 points/20.

Cette synthèse personnelle doit permettre au jury de comprendre ce que vous avez appris et compris de votre sujet et quelle a été votre démarche.

Elle doit donc être organisée.

## **Présentation générale :**

- Nom du candidat et le nom des élèves constituant le groupe
- La série, la classe, le groupe
- Le thème
- Les disciplines concernées
- Le sujet accompagné de sa problématique

## **Présentation de votre démarche**

- Expliquer comment et pourquoi vous avez choisi le sujet et la problématique.
- Montrer comment vous avez abordé et observé votre objet d'étude : quelles ont été les grandes étapes de la réalisation de votre TPE
- Expliquer le choix de la réalisation finale et son lien avec le sujet
- Présenter les sources d'information principales que vous avez utilisées.

## **Impressions personnelles sur les TPE / Bilan**

- Evolution de votre réflexion au cours du temps
- Difficultés rencontrées
- Votre implication et votre rôle dans le groupe
- Ce que vous avez appris en réalisant ce projet (acquis disciplinaires, méthode travail, de recherche, de collecte d'information...)